



DECLARATION DE LA FNEC FP FO
FORMATION SPECIALISEE ACADEMIQUE
DU 12 OCTOBRE 2023

Monsieur le Recteur,

Mesdames et messieurs les membres du CSA,

En cette première Formation spécialisée de rentrée, qui traite des conditions de travail des agents de l'Education Nationale, la FNEC FP-FO réaffirme que travailler 2 ans supplémentaires pour des personnels dont les conditions de travail ne cessent de se dégrader, représente un recul et une attaque contre les travailleurs.

Améliorer les conditions de travail des agents, c'est leur permettre de vivre dignement et les libérer de préoccupations financières. Or bien qu'annoncée à grand renforts médiatiques depuis des mois, la revalorisation « historique » des personnels de l'Education Nationale n'a pas eu lieu.

Le ministre Attal affirmait que ce seraient «entre 125 et 250 € net de plus qu'à la rentrée précédente» pour les personnels enseignants. Les bulletins de paie du mois de septembre démontrent que les propos du ministre sont un nouveau mensonge, comme l'était l'annonce d'une augmentation de 10% pour tous les enseignants, annoncée par le président Macron durant la dernière campagne des élections présidentielles.

La réalité c'est que la grande majorité des personnels enseignants ne bénéficient que du doublement de l'ISAE ou ISOE soit moins de 100 € par mois. Une minorité d'enseignants, dans les 7 premiers échelons de la classe normale, bénéficient d'une augmentation de la prime d'attractivité. Et enfin, une prime sera versée aux enseignants qui acceptent des tâches supplémentaires dans le cadre du «Pacte», ce qui ne constitue donc pas une revalorisation. Quant aux autres personnels, rien ! Si ce n'est la décision d'augmenter de 1,5% la valeur du point – bien en deçà de l'inflation ! Et quelques mesurette «Fonction publique» : prime pouvoir d'achat, GIPA, mesures «bas de grille» pour les trois grades de la catégorie C et les deux premiers grades de la catégorie B qui les maintient à peine au-dessus du SMIC, 5 points en plus sur toute la grille de toutes les catégories, soit environ 25 € brut par mois à compter du 1er janvier 2024.

Jeudi 28 septembre, le ministre Attal a annoncé en fanfare le versement d'une «prime exceptionnelle de pouvoir d'achat» à certains personnels de l'Education nationale... sauf que, cette prime concernant tous les fonctionnaires avait déjà été annoncée par le ministre Guérini en juin dernier ! Rien de neuf donc... si ce n'est qu'elle sera versée avec un mois de retard. On aurait pu croire, que les AESH, personnels situés sous le seuil de pauvreté, toucheraient le maximum de cette prime... C'était sans compter sur une petite ligne qui spécifie que les 800 € seront proratisés sur la base de la quotité travaillée ! La grande majorité des AESH ne percevra pas 800 €...

Le 27 septembre, jour de paye, la grande majorité des personnels constate qu'elle est bien loin de toucher 125€ de plus. Pire, des contractuels perçoivent un acompte en lieu et place d'un salaire. Notre fédération n'ignore pas le travail accompli par les personnels de la DPATE, qui ont travaillé au-delà du raisonnable pour compenser les manquements d'un logiciel pourtant sensé leur faciliter la tâche. Un seul exemple une collègue dans le Tarn a perçu pour un mois travaillé

500 €. Dans une situation où l'inflation explose (alimentation +11,2% ; énergie +6,8% ; électricité + 18% sur un an ; gaz +7,6% ; essence +7%...), comment peut-elle vivre avec cette somme ? A ce jour, personne ne l'a contacté ni ne s'est préoccupé de sa situation en dehors du syndicat. Ce dont ont besoin les personnels, ce n'est pas de quelques miettes indemnitaires, mais d'une augmentation immédiate de 10% de la valeur du point d'indice.

Les annonces de rentrée dont l'objectif était de faire diversion, et les contre-réformes, non seulement ne répondent pas aux revendications urgentes des personnels mais les mettent toujours plus en difficultés au quotidien tout en les en rendant responsables.

- Le maintien du Pacte, contre l'avis unanime des organisations syndicales, instaure des missions attentatoires au statut en lien avec d'autres mesures de territorialisation comme les expérimentations de «l'École faisons la ensemble» issues du CNR. Les personnels ne sont pas dupes, ils refusent l'explosion du cadre national de l'École et du Statut. Face à ce refus, ils subissent la pression de la hiérarchie qui les rend responsables des heures de cours perdues par les élèves. La responsabilité est celle du ministre et de ce gouvernement qui continuent à supprimer des postes alors que l'école manque de tout.

La FNEC FP-FO condamne la mise en place du Pacte qui vise à diminuer les postes de remplaçants et qui remet en cause les statuts et garanties collectives et individuelles.

En aucun cas la FNEC FP-FO n'acceptera qu'un ministre désigne ses personnels et leurs syndicats comme responsables de ses incuries. À ce titre, la FNEC FP-FO condamne les tentatives du Président de la République de faire avancer la rentrée au 20 août.

Le Ministère parle de formation, qu'il impose d'ailleurs hors temps scolaire, nous demandons des moyens humains. Plus de 2000 postes ont été supprimés à la rentrée, dans la continuité des 7 900 postes supprimés par ce gouvernement dans les lycées et collèges, les postes ne sont pas pourvus faute de recrutement suffisant, et le nombre de contractuels explose. Le budget 2024 prévoit encore la suppression de 2500 professeurs à la rentrée prochaine.

L'ensemble de ces mesures réactionnaires aggraveront les problèmes de l'École contrairement à ce qu'affiche le gouvernement.

- La mesure de division de l'interdiction de l'abaya est une tentative pour masquer cette politique de suppressions massives. Par ailleurs, elle met en difficultés les personnels de direction en première ligne pour la faire appliquer. Au passage, nous rappelons à propos de la laïcité réelle, que dans le même temps, l'enseignement privé, très majoritairement confessionnel, est grassement subventionné ; il perçoit un total d'environ 16 milliards de fonds publics, ce à quoi il faut ajouter 12 milliards de fonds privés défiscalisés à hauteur de 66%.

- Les annonces concernant l'Acte 2 de l'École Inclusive visent à réduire les coûts, à continuer de s'en prendre à l'existence des structures et postes spécialisés et aux missions des AESH qui devraient prendre de nouvelles missions dans le cadre des ARE pour espérer voir leur maigre salaire légèrement augmenter. Et la culpabilisation des personnels se poursuit, à eux d'adapter leur pédagogie, comme si elle pouvait remplacer les soins. A ce sujet, notre fédération tient à exprimer sa colère face au refus de recevoir les AESH en audience le 3 octobre, jour de mobilisation pour ces personnels. Cela a été vécu comme une marque de mépris supplémentaire.

- Enfin à propos du harcèlement, problème qui touche l'ensemble de la société, la FNEC FP FO constate une augmentation des signalements suites aux annonces gouvernementales. Nous sommes notamment saisis par les collègues dont les vies scolaires sont submergées d'appel de parents pour des querelles qualifiées de harcèlement. Les personnels se retrouvent ainsi en première ligne ; ce sont eux qui se retrouvent pris à partie, pas les ministres.

La lutte réelle contre le harcèlement passe par une présence humaine plus importante et permanente en établissement. Les élèves et les parents n'ont pas besoin de plus de plateforme

numérique, mais de personnes physiques présentes. Le gouvernement bavarde sur le harcèlement ... puis fait porter la charge de travail sur les personnels mal payés, surchargés et se permet en plus de fermer 2500 postes. À l'opposé la FNEC FP FO exige la création massive de postes d'enseignants, AED, CPE, personnels médico-sociaux, etc. L'argent nécessaire existe. Il a bien été trouvé notamment pour le SNU et le PACTE dont les personnels ne veulent pas.

Pour sa part, la FNEC FP-FO réaffirme ses revendications pour améliorer les conditions de travail des personnels :

- Abrogation de la loi et des décrets de la réforme des retraites ;
- Arrêt des suppressions de postes, créations de postes nécessaires dans les écoles, les établissements et les services ;
- Recrutement des personnels sur liste complémentaire dans tous les corps, mise en place de concours au niveau licence et de concours exceptionnels pour pourvoir les postes ;
- Titularisation de tous les contractuels qui le souhaitent ;
- Retrait de la réforme de la voie professionnelle ;
- Abrogation de la loi 3DS ;
- Abrogation de la loi Rilhac ;
- Abandon de l'acte 2 de l'Ecole inclusive, maintien et développement de toutes les structures et postes spécialisés ;
- Un statut de fonctionnaire, un vrai salaire pour les AESH et les AED ; abandon des PIAL ;
- Arrêt de l'évaluation permanente, arrêt des évaluations d'écoles et d'établissements ;
- Non aux formations imposées ou pendant les vacances ; droit à la formation choisie ;
- Arrêt du Pacte et des expérimentations CNR « l'Ecole faisons là ensemble »